

**Les dictionnaires bretons, une source pour
l’ethnographie : l’article “ Eghinat ” chez Coëtanlem et
Le Pelletier**
Fañch Postic

► **To cite this version:**

Fañch Postic. Les dictionnaires bretons, une source pour l’ethnographie : l’article “ Eghinat ” chez Coëtanlem et Le Pelletier. La Bretagne Linguistique, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2013, 17, pp.25-64. 10.4000/lbl.1582 . hal-03243090

HAL Id: hal-03243090

<https://hal.univ-brest.fr/hal-03243090>

Submitted on 31 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les dictionnaires bretons, une source pour l'ethnographie : l'article « Eghinat » chez Coëtanlem et Le Pelletier

Breton dictionaries as a source for ethnography: the 'Eghinat' article in Coëtanlem and Le Pelletier

Fañch Postic



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/1582>

DOI : 10.4000/lbl.1582

ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 2013

Pagination : 25-64

ISBN : 979-10-92331-00-4

ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Fañch Postic, « Les dictionnaires bretons, une source pour l'ethnographie : l'article « Eghinat » chez Coëtanlem et Le Pelletier », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 17 | 2013, mis en ligne le 01 mai 2021, consulté le 22 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/1582> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.1582>



La Bretagne Linguistique est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Fañch POSTIC*

Les dictionnaires bretons, une source pour l'ethnographie : l'article « Eghinat » chez Coëtanlem et Le Pelletier

Quand, comme c'est souvent le cas, la documentation antérieure à la Révolution française fait défaut, les dictionnaires peuvent se révéler des sources précieuses pour la connaissance de certaines pratiques calendaires sous l'Ancien Régime, à l'exemple de la quête (chantée ou non) des étrennes à laquelle, sous le mot « Eghinat », Louis Le Pelletier et Pierre-Marie Coëtanlem consacrent, l'un et l'autre, une longue notice dont on trouvera le texte en annexe.

Les différentes traductions bretonnes du mot « étrennes »

Les dictionnaires de Le Pelletier et Coëtanlem nous apprennent que, outre « **Eghinat** » [**eginad**], il existe plusieurs autres mots ou expressions pour désigner en breton la quête des étrennes en fin d'année :

« **Calannat** » [**Kalannad**] qui fait l'objet d'une notice chez Le Pelletier, reprise textuellement par Coëtanlem avec simplement l'ajout d'une remarque sur un problème de mutation.

* Ingénieur d'études CNRS, CRBC (UMS 3554), UBO/ueb ; responsable du Centre de littérature orale de Kernault à Mellac (Finistère).

« Calannat : Étrennes, présent ou gratification du début de l'année. En Léon, les jeunes garçons vont le dernier jour de l'an (ce qui prouve par la pratique ancienne que *Cal* & *Calan* annoncent les jours que ces mots signifient) par les villages & maisons. & après avoir chanté quelques cantiques pieux à l'honneur de N.S.J.C. crient tout haut *ma Calannat*, ma récompense de ce que j'ai annoncé. J'ai déjà marqué le *Calennig*, étrennes de Davies qui met aussi *Calan Hyddfre*, Calendes d'Octobre. »

[ajout de Coëtanlem] : « Les habitants de Léon disent Va C'halannat, les autres bret. Ma C'halannat, mais aucun ne prononce Ma Calannat comme l'écrit ici D.P. sans égard à la règle des mutes...¹ »

Le mot « Calanaff », présent dès 1633 dans le *Nomenclator* de Guillaume Quiquer², apparaît dans un chant de quête adressé par Victor Bléas dans le cadre de l'enquête Fortoul sur les poésies populaires de la France, « *Noël evit goulen ar c'halanna* » (Noël pour demander ses étrennes), chant qu'il dit avoir recueilli à Porspoder à l'occasion de sa dernière tournée (1854) et qui, précise-t-il, est populaire sur tout le littoral nord de l'arrondissement de Brest³.

« **Nouellat** » [nouelad] : « ils disent aussi Nouellat pour Eghinat, et l'un et l'autre pour demander leurs étrennes » précisent Le Pelletier et Coëtanlem, sans toutefois consacrer de notice spécifique à ce terme qu'on retrouve, à la même époque, sous la plume du recteur de Guipavas dans sa réponse à l'enquête de 1774 sur la mendicité : « Environ 300 personnes y font cependant deux quêtes par an, la

1. Coatanlem, à la suite de Le Pelletier, consacre une longue discussion étymologique au mot Cahel, Caël, Kêl, « commencement de chaque mois, de chaque saison & de l'année même ». Le mot *kalan*, qui se retrouve en cornique, en gallois, en vieil irlandais..., est présent en breton dans les expressions *kala(n)-goañv* ou *kala(n) mae*, pour désigner la Toussaint et le premier mai : il procède du latin *kalendae*, calendes.

2. *Nomenclator* de Guillaume QUIQUER, réédité et annoté par Gwennole LE MEN, Skol, 2000, II, p. 206.

3. Laurence BERTHOU-BÉCAM, Didier BÉCAM, *L'Enquête Fortoul (1852-1876)*, Dastum-CTHS, 2010, vol. I, p. 606-607. Né à Saint-Pol-de Léon en 1817, Victor Bléas fait carrière dans l'Instruction publique et, à la fin de 1850, il est inspecteur de l'arrondissement de Brest, puis, à partir de 1854, inspecteur primaire en résidence à Brest. Voir *L'Enquête Fortoul*, *op. cit.*, vol. II, p. 83.

première entre Noël et le premier de l’an, qu’ils appellent Nouellat : c’est pour souhaiter la bonne année ; la deuxième après la récolte...⁴» On en trouve aussi confirmation dans un autre chant de quête de Noël, en usage dans «le nord de l’arrondissement de Brest», qu’adresse Victor Bléas à l’enquête Fortoul et qui se termine par :

«*Da dud an ty-mâ, blaves mat ;
Mar plij gueneoc’h va nouellat
Une bonne année aux habitants
de cette maison, et donnez-moi
S’il vous plaît, mon présent de Noël*⁵.»

Le mot «Noellat» figure également dans le *Nouveau Dictionnaire pratique Français-Breton du dialecte de Léon* (1876) d’Amable Troude, pour désigner «les Noëlés que les pauvres vont chanter de portes en portes la veille et le jour de Noël».

Si *Nouelad* et *kalannad* semblent donc bien se partager le Léon au milieu du XIX^e siècle, Coëtanlem signale deux autres façons de désigner, en breton, les étrennes :

«**Cuygnaoïa**» [kuignaoua] et «**dehrou mat**» ou «**Dezrou mat**» [derou mat] qu’il mentionne aux mots «Cuign» et «Dehrou ou Dezrou» où il reprend les informations données par Grégoire de Rostrenen dans son *Dictionnaire françois-celtique* (1732) aux mots «Tourteau» et «Étrennes».

«Cuygnaoua, Aller chercher des tourteaux pour Étrennes, comme le font les enfants, au jour, ou à l’octave des innocents.»

Le mot *kouignaoua*, bien connu en Trégor pour «chercher ses étrennes», repose effectivement sur *kouign*, brioche. C’est d’ailleurs ce que l’on offre en bien des lieux à la fin de l’année et, dans une partie de la Cornouaille, *klask kouign* signifie «aller chercher ses étrennes».

4. Abbé Rousset, recteur de Guipavas, 14 décembre 1774, cité par Fañch ROUDAUT, J.-L. LE FLOCH, D. COLLET, 1774, *Les recteurs léonards parlent de la misère*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1988, p. 74.

5. «Nouel» dans *L’Enquête Fortoul (1852-1876)*, op. cit., vol. II, p. 600-601.

«Ceux qui demandent les étrennes au premier jour de l'an disent Ma Derou mat, mon bon commencement⁶.»

L'expression «Derou mat⁷» est ancienne, car déjà présente dans le *Catholicon* de Jehan Lagadeuc (1499) : «Dezrou mat, g. estrenne, strena, encenia» et dans le *Nomenclator* de Guillaume Quiquer (1633) au mot «strena estreine»⁸.

«Eghinat»

Selon Le Pelletier, repris par Coëtanlem, le mot «Eghinat», «Terme dont on se sert en Léon, pour demander ses Étrennes» désigne deux types de quêtes :

Les premières rurales, simples et paisibles, admises par le clergé, consistent, pour des jeunes ruraux, à aller de maison en maison chercher leurs étrennes en chantant des cantiques relatifs à la nativité :

«Les jeunes garçons, écrit Le Pelletier dans son manuscrit de 1716, vont le dernier jour de l'année par les bourgs, villages et maisons, chantant des cantiques en leur langue sur la Naissance de Notre Seigneur Jesus Christ, et à la fin ils crient fort haut Ma Eghinat, ma Eghinat, ma Eghinat. Il n'y a rien en cela que de pieux, ces jeunes garçons étant ordinairement gardeurs de bétail représentent les pasteurs auxquels les anges annoncerent cette grande nouvelle, exprimée par le mot Évangile.»

Les secondes profanes, urbaines et débridées, sont organisées par la bourgeoisie au profit des indigents : «La Bourgeoisie de Morlaix, non contente de cette simplicité, en a fait comme des bacchanales par l'Excès d'une réjouissance publique, en chantant des chansons profanes.» Dans son manuscrit de 1716, Le Pelletier va même plus loin :

«mais la simplicité de cette innocente réjouissance étant laissée aux simples, les gens du monde en ont fait une feste toute pro-

6. Grégoire de Rostrenen ne semble connaître, pour traduire étrennes, que «Kalan-na» et «dezrou-mad» : «*Donnez-moi s'il vous plaît, mes bonnes étrennes. Va c'halanna dign, mar plich, deut va dezrou-mad, me oz ped.*»

7. *Derou* signifie début, aube, origine.

8. *Op. cit.*, II, p. 206.

fane, qui sent plus les Bacchanales qu’une cérémonie chrétienne, laquelle ne garde rien de son premier but que le profit qu’en retire les pauvres, auxquels on donne ce que l’on reçoit pour étrennes en allant par les maisons de la ville.»

Avant d’ajouter :

« Cette coutume qui s’est abolie en presque toutes les villes, était encore observée à Morlaix il y a peu d’années, et je crois qu’il en reste encore une partie. »

Une forme urbaine des quêtes d’étrennes ? L’exemple de Morlaix

Comme le laisse entendre Le Pelletier, un certain nombre de villes du Léon, ou aux confins du Léon, ont connu de tels cortèges de quêteurs.

Lesneven

À Lesneven, comme à Morlaix, ils auraient disparu au moment de la Révolution :

« En 1788, les échevins, les administrateurs de l’hôpital promenaient encore un bœuf, et un cheval couvert de fleurs et de lauriers, dans toutes les rues de Lesneven ; la marche était précédée d’instruments, de fifres, de tambours ; on s’arrêtait de tems en tems, en s’écriant : *Guy na-né, voilà le guy*. La quête qu’on faisait à la porte des riches se partageait entre les prisonniers, les hôpitaux, les récolets, et les pauvres honteux⁹. »

Ce témoignage de Cambry est corroboré par celui de François Habasque qui, né à Lesneven en 1788, rapporte des souvenirs d’enfance, ce qui laisse supposer que la quête s’est prolongée encore quelques années pendant la Révolution : le juge se rappelle en effet avoir vu promener par les rues de Lesneven un bœuf suivi d’un cheval portant des paniers garnis de feuilles de laurier et entendu le cri

9. Jacques CAMBRY, *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795* (1^{ère} éd. 1799), édition critique par D. GUILLOU-BEUZIT, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1999, p. 171.

«gui nané». Il ne se souvient plus très bien de la date, mais suppose que cela avait lieu au premier de l'an¹⁰.

Saint-Pol-de-Léon

À Saint-Pol-de-Léon, les cortèges auraient perduré jusqu'aux années 1880, et auraient été supprimés en 1881 selon les uns, en 1885 selon les autres, par la municipalité dirigée par Hippolyte Drouillard¹¹. Dès 1840, Pol de Courcy publie une belle description de la fête à laquelle il lui a été donné d'assister dans une ville où lui-même est né en 1815 :

«Tous les ans, la veille de la fête des Rois, on promène dans les rues un cheval dont la tête et les crins sont ornés de gui, de laurier et de rubans ; il porte deux paniers dits mannequins recouverts d'un drap blanc. Conduit par un pauvre de l'hospice et précédé d'un tambour, il est escorté par quatre des plus notables habitants. Une foule d'enfants et d'oisifs suit, en poussant de grands cris, ce bizarre cortège, qui s'arrête devant chaque seuil pour recevoir les dons de la charité publique. Les uns remettent de l'argent aux quêteurs, d'autres entassent dans les paniers du pain, des bouteilles, des quartiers de viande, afin que le lendemain les pauvres puissent, eux aussi, célébrer gaiement la fête des Rois ; et à chaque nouvelle munificence, la foule répète la clameur traditionnelle : Inkinnané ! Inkinnané¹² ! »

Sa relation est confirmée par les témoignages de MM. du Penhoat et de Guébriant sollicités par Charles Le Goffic¹³.

Landerneau

Dans son *Voyage dans le Finistère*, Cambry signale que la fête est également présente à Landerneau à la fin du XVIII^e siècle :

«Le dernier samedi de l'année, même dans les premières

10. HABASQUE, *Notions Historiques... sur le littoral du département des Côtes-du-Nord*, 1832, III, note 3.

11. Hippolyte Drouillard a été maire de Saint-Pol de 1881 à 1888.

12. Pol de COURCY, *Le Breton*, dans la collection «Les Français peints par eux-mêmes», 1840, p. 78-79, repris dans Pol de Courcy, *De Rennes à Brest et Saint-Malo*, 1864, p. 257-258.

13. *L'Âme Bretonne*, 1910, III, p. 97-98.

années de la révolution, la municipalité entourée d'un nombreux cortège, alloit de porte en porte, demander pour les pauvres l'argent, le pain, la viande qu'on se faisoit un devoir d'accorder depuis tant de siècles au cri d'*au-guy-l'an-neuf*¹⁴. »

Ce témoignage quelque peu laconique est fort heureusement complété par celui très détaillé que Max Radiguet, originaire de Landerneau¹⁵, confie en 1854 à la revue *L'Illustration*¹⁶. Son article, accompagné d'une belle gravure, commence par l'évocation de l'*eginane* tel qu'il l'a connu avant 1850 :

«Un tambour, – c'est, depuis 1830, celui de la garde nationale, – précède deux chevaux qui portent les mannequins destinés à loger les dons volontaires de viande, de pain, et autres provisions d'un volume embarrassant; le commissaire de police et les sergents de ville en grande tenue dirigent la quête, surveillent les offrandes, et préviennent toute fraude qui aurait pour but d'amoindrir le bien des pauvres; enfin une fourmilière d'enfants, appartenant à toutes les classes de la société, s'éparpille, bruyante, désordonnée, la tirelire de fer-blanc à la main, autour du groupe principal : tous piaillent, se bousculent, secouent avec frénésie, sous le nez des citoyens paisibles, leur tirelire pleine de gros sous, et s'entr'agaçant l'un l'autre, ils font [...] aboyer les chiens et jurer les passants.

Un pensionnaire de l'hospice civil, grand, niais, un idiot même au besoin, à défaut d'autre sujet, se coiffe, dans cette circonstance, avec un chapeau enrubanné, et tient un bâton orné de bandelettes multicolores : il brandit cette houlette sur le troupeau turbulent qui l'environne. Rien ne fait : les instruments bourrés de billon continuent leur charivari, le pavé retentit, martelé par les sabots, et la gamme chromatique de rumeurs qui accompagne d'ordinaire toute bande de gamins en liesse, renforcée de l'aboiement des chiens qui se mêlent familièrement à la cérémonie, couvre presque le bruit du tambour. Néanmoins ce dernier reproduit avec une persévérance méritoire la moins variée de ses batteries.

Dès qu'une ménagère se montre au seuil de sa porte, soutenant avec peine quelque opulente pièce de boucherie, le cortège s'arrête, une chamade du tambour rassemble la foule, un ban

14. Jacques CAMBRY, *Voyage dans le Finistère...*, op. cit., 1999, p. 277.

15. La ville, où il est né en 1816, lui a consacré une belle exposition en 2007.

16. «La quête de l'Eginane en Basse-Bretagne», *L'Illustration*, XXIII, 1854, p. 40.

salue la riche aumône ; le coryphée, élevant son sceptre enrubané, vocifère trois fois, de toute la vigueur d'un larynx de métal : *Eguin an eit, potret! – Eguin an eit!* hurle l'assistance ; [...] En effet on prélève le soir, sur la recette de la matinée, les frais d'une collation qui doit, à l'hospice civil, rassembler autour de la même table la bande des jeunes quêteurs. De distance en distance on fait un accueil pareil aux différents dons. L'allégresse est générale [...] Il y a peu d'années que les notables de la ville, délégués pour se joindre au cortège, le plateau d'argent du quêteur à la main, enlevaient subrepticement des maisons où ils pénétraient les vivres suspendus aux crocs des offices ; cette manœuvre surannée était toujours applaudie avec un égal succès par les gens du dehors ; aussi se gardait-on bien de ravir à ces lustigs l'innocente satisfaction de dévaliser les garde-manger ; seulement on les garnissait en conséquence.»

«Hélas ! conclut Radiguet, ces traditions sont déjà loin de nous, et le cortège de *l'Eguinané* va bientôt sans doute les rejoindre.» Effectivement celui qu'il observe le 31 décembre 1853 n'est plus que l'ombre de ses prédécesseurs : il faut dire qu'on a supprimé la collation pour les quêteurs qui, du coup, se font plus rares. Le déclin que regrette Radiguet, se poursuivra jusqu'à la totale disparition, qui n'interviendra qu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, d'un cortège devenu quelque peu squelettique.

Le témoignage de Radiguet est en tous points confirmé par celui que Pierre Le Guen, chef d'escadron d'artillerie, rapporte en 1865 devant la Société Académique de Brest : il raconte ce qu'il lui a été donné de voir dans son enfance, vers 1830 :

«Assez longtemps à l'avance, les familles désireuses d'y faire participer leurs garçons de huit à dix ans, demandaient pour eux des boîtes à l'administration de l'hôpital : les boîtes étaient des tirelires en fer-blanc destinées à recueillir les aumônes. Le zèle des jeunes quêteurs était excité et récompensé par une collation qu'on leur donnait à l'hôpital, le soir de la quête avec grande abondance de gâteaux. Le dernier samedi de l'année, jour de la cérémonie, un cortège où figuraient les autorités municipales en costume officiel, ainsi que les administrateurs de l'hôpital et des notables en habits noirs, parcouraient la ville en quête. Des tambours ouvraient la marche ; puis venaient deux chevaux portant des mannequins où l'on plaçait les dons consistant en comes-

tibles, tandis que la monnaie était mise sur les plateaux d'argent des notables, ou dans les tirelires des enfants groupés à la suite du cortège. Il s'y trouvait aussi des pauvres de l'hôpital ; à l'un d'eux était réservé un principal rôle. Travesti pour la circonstance en une espèce de massier, il tenait à la main un bâton à l'extrémité duquel flottait une touffe de rubans de diverses couleurs. C'était lui qui donnait le signal de l'exclamation énigmatique, quand le cortège s'arrêtait pour recevoir les présents offerts. L'un des sergents de ville préposés au bon ordre élevait l'objet en l'air pour le montrer au public, les tambours exécutaient un roulement, et le massier, auquel la foule faisait chorus, s'écriait plusieurs fois : *Languinné!* en agitant majestueusement son caducée¹⁷.»

Morlaix

Pour Morlaix nous disposons d'une documentation tout aussi riche et surtout, dès la fin du XVII^e siècle, d'une relation très détaillée du déroulement de la fête à laquelle Le Pelletier et Coëtanlem se réfèrent d'ailleurs, par le biais de la notice (« Guignannée ») que Gilles Ménage insère en 1694 dans son *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française*. L'auteur y reprend un article publié dans le *Mercure Galant* de février 1683, amputé toutefois de quelques lignes qui donnent pourtant de précieuses informations sur l'itinéraire du cortège et sur les réjouissances finales (collation et bal) organisées à l'hôtel de ville.

« Peut-estre, Madame, n'avez-vous jamais entendu parler d'une Feste qu'on appelle Guignannée. Elle [*C'est une fête qui se fait à Morlaix le dernier jour de l'an, & consiste en des Présens de Viande que les Bourgeois font aux Pauvres. L'ouverture en est toujours faite par ceux de l'Hôtel-Dieu, auxquels on donne des Habits grotesques, & qui commencent à dema[n]der les Guignannées dès le 27. ou 28. de Décembre. Ils ont un Capitaine, deux Tambours, avec Officiers & Soldats, tous ajustez de manière différente, & à chaque Porte qu'on leur donne, ils font des cris qui sont entendus de toute la ville. Le dernier soir de l'année, la Bourgeoisie se rend à la Maison de Ville, qui est la plus belle de la Province. Les Syndic, Juges Consuls, & Jurats, s'y trouvent,*

17. P. LE GUEN, « Recherches sur une ancienne coutume bretonne », *Bulletin de la Société Académique de Brest*, tome IV, 1867, p. 235-236.

& on délibere avec eux de la route qu'on tiendra. La délibération finie, on sort dans l'ordre qui suit. Quatre Trompettes, précédées de quantité de Flambeaux, marchent à la teste, pour avertir les Habitans d'ouvrir leurs Portes, & d'apprester leurs Présens. Ensuite vont les Tambours & Fifres, & derrière eux, dix ou douze Crocheteurs que l'on charge des Présens reçeus. Ces Crocheteurs sont couronnés de Laurier, & de Fleurs attachées avec des Rubans de toutes couleurs. Les Syndic & Jurats les suivent, ayant devant eux les quatre Hérauts de la Ville, & quelques jeunes Bourgeois députés pour recevoir les Présens. Chacun en fait selon son pouvoir, & il n'y a personne qui s'en puisse dispenser. Ainsi, ce ne sont qu'acclamations continuelles, puisqu'on en fait à chaque Présent, qui est élevé fort haut par celui qui le reçoit. Ces Messieurs sont suivis de Violons, de Hautbois, & de toute la Jeunesse, à laquelle la plupart de la Noblesse ne dédaigne pas de se joindre, ce qui fait un Cortège tres-nombreux. Tous ceux qui en sont, prennent des Habits fort propres, & s'arment de grands Bâtons pour rompre les Portes, s'il s'en trouvoit de fermées. On va d'abord chez Mr le Gouverneur, qui fait toujours des Présens considérables, comme un Mouton gras dans un grand Bassin, des Chapons, Perdrix, Beccasses, & autre Gibier, dans deux autres. Les Belles sont aux fenêtres, avec leurs Présens qu'elles descendent dans des Panniers, ou des Corbeilles fort propres. Ce sont de toutes sortes de petits Animaux en vie, ornez de Rubans, comme, Perdrix rouges, Pigeons des plus beaux, Tourterelles, Lapins blancs & noirs, & enfin, ce qu'il y a de plus rare, des Martres, des Ecuréüils, des Cochons d'Inde, des Furets, &c. Ces Présens ne sont pas comme les autres. Celles qui les font en peuvent favoriser qui elles veulent, & c'est à l'envy qui aura quelque chose de plus beau. La plupart de ceux qui les reçoivent, prennent cette occasion de donner les Etrennes à celles qu'ils aiment, en mettant d'autres Présens dans leurs Corbeilles, avant qu'elles les retirent. Il n'y a point de moment plus commode pour cela, & telle qui dans un autre temps se trouveroit offensée du moindre Billet, reçoit ce jour-là de son Amant toutes choses avec plaisir. La Marche ayant commencée cette année par les Quays, Mr de Fonblanche, qui a sa Maison à l'entrée, fut un des premiers qui fit son Présent. Il l'accompagna de quantité de grosses Fusées volantes, qui formerent diverses figures, & toutes tres-agreables. On alla dans toutes les Rues avec six Chevaux de charge, qu'on vint décharger de temps en temps à l'Hôtel de Ville, où apres qu'on fut rentré à quatre ou cinq heures du matin, le Syndic

donna la Collation à tout le Cortège. On se rassembla sur le midy dans le mesme Hôtel de Ville, pour y partager cette incroyable quantité de Viandes, entre l’Hôtel-Dieu, l’Hôpital General, les Capucines, les Récolets, & autres Religieux Mandians. Le soir, le mesme Sindic donna au Dames le plaisir du Bal. Elles y vinrent magnifiquement parées, & apres qu’elle eurent dancé une partie de la nuit, on leur servit des Oranges de la Chine¹⁸. »

La municipalité de Morlaix semble donc bien impliquée et, effectivement, en décembre 1702, M. Le Gac de Lansalut, procureur syndic, fait même adopter par les membres du corps municipal une délibération pour l’organisation de la « tournée de hoguinanay », en précisant « que de tout temps immémorial, Messieurs de la Communauté ont fait une tournée générale par la ville et fauxbourgs pour recevoir les aumônes que l’on donne ordinairement en cette saison aux couvents, mendiants, hôpitaux, prisonniers, pauvres honteux et autres¹⁹. »

La quête semble y avoir disparu, comme à Lesneven, au moment de la Révolution. Louis Le Guennec qui, au début du XX^e siècle, dit avoir interrogé des « vieillards » de Morlaix, n’en a pas retrouvé le moindre souvenir. Déjà, dans une lettre de 1821, Boucher de Perthes²⁰ doit se référer au témoignage d’une commerçante morlaisienne, dont les souvenirs étaient antérieurs à la Révolution :

« Il y a cinquante ans, me dit-elle, il était de mode à Morlaix, pendant le Carnaval, de choisir un jeune homme de l’Hôpital. On couvrait tous ses vêtements de feuilles de lierre que l’on couvrait artistiquement dessus, de manière à les cacher entièrement. Dans ce costume, il courait la ville en dansant et en demandant l’aumône.

Le même jour, les magistrats parcouraient les rues, précédés de tambours et suivis d’hommes portant sur leur tête des moutons

18. Le texte repris par Ménge dans son Dictionnaire est présenté en italiques.

19. Louis LE GUENNEC, « Vieux noms, vieux souvenirs », dans *La Résistance de Morlaix* du 24 décembre 1921 et registres de délibération du Conseil municipal de la ville de Morlaix. Informations aimablement communiquées par Marthe Le Clech.

20. Jacques Boucher de Perthes est originaire de Rethel dans les Ardennes où il est né en 1788. Sa carrière dans les douanes le voit affecté à Morlaix de juillet 1816 à août 1824.

ornés de fleurs et de lauriers, des quartiers de bœuf et de veau, des volailles, des pains et des cruches de vin. Toutes ces denrées étaient distribuées aux pauvres honteux et à ceux de l'hôpital²¹. »

L'informatrice se trompe-t-elle en situant la quête au moment du carnaval ? Celle-ci aurait-elle changé de date ? C'est possible car, plus tardivement, à la campagne, elle s'est effectivement progressivement déplacée vers les jours gras : la viande de porc étant de plus en plus présente sur les tables rurales, c'est évidemment avant le carême, quand on vient de tuer le cochon, que les charniers sont le mieux remplis de lard ! Mais ces changements n'interviennent qu'à la toute fin du XIX^e siècle, voire au début du XX^e.

Par ailleurs, habillé de verdure, le personnage qui conduit le cortège n'est pas sans rappeler « le Feuillu » ou « le Moussu », personnification du renouveau de la végétation, dont Van Gennep cite différents exemples en France au cours du mois de mai, et qui est également bien présente dans les cycles des douze jours et de carnaval. Rien de tel ne semblait pourtant attesté en Bretagne²². À Morlaix on en trouverait confirmation dans une curieuse description parue sous forme de feuilleton dans la *Feuille d'annonces de Morlaix* de 1836 : située en 1786, la scène qui sert de cadre à une histoire d'amour mélodramatique se déroule au premier mai :

« Des nuées d'enfants précédaient un homme grotesquement affublé d'un vieil uniforme, et frappant de toute la force de ses poignets sur la caisse vermoulue d'un vieux tambour. Puis après, s'avançait un énorme amas de verdure, au milieu duquel on distinguait quelque chose qui pouvait ressembler à une figure humaine, une hideuse et ignoble figure, il est vrai, avec des yeux louches, un teint de brique, une bouche énorme et des lèvres pendantes ; tous les caractères de l'idiotisme.

Effectivement, c'était toujours un idiot de l'hospice qu'on choisissait pour remplir le rôle de ce personnage burlesque. Celui-ci était entièrement couvert de feuilles de lierre, et sur la

21. Pierre-Roland GIOT, « La Bretagne sous la Restauration. Souvenirs romantiques et parfois romancés d'après les lettres de Boucher de Perthes (1816-1825) », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, CXXIX, 2000, Lettre DXXXIII du 29 octobre 1821, p. 349.

22. Arnold Van GENNEP, *Manuel de Folklore Français contemporain*, tome IV, 2, 1949, p. 1488 et suiv.

tête il portait un bonnet pointu d'une prodigieuse hauteur, dont le sommet était orné d'un bouquet de giroflées sauvages. Dans ce singulier accoutrement, il était censé représenter le mois de Mai.

Arrivé au bas de la rue du Mur, le cortège s'arrêta; le vieux tambour battit un rappel. Alors, s'approchant d'une vieille maison en bois, à l'angle de laquelle était sculptée une cariatide grimaçante, représentant une vieille femme coiffée d'un bonnet à grelots et armée de la marotte, l'idiot adressa à cette bizarre figure un discours inintelligible; il termina par une danse extravagante avec des contorsions et des cris baroques au grand applaudissemens des spectateurs et des enfans, qui de tous côtés, poussaient avec joie ce cri : *Guiganai ! Guiganai !*... Enfin, épuisé par ses mouvemens désordonnés, le grotesque danseur retomba lourdement sur le pavé au milieu de la foule, il prit en main une vieille tirelire en fer-blanc, et la présenta tout-autour du cercle. Les menues pièces de monnaie tombèrent, et en les écoutant résonner, il criait avec joie, lui aussi, le pauvre idiot : *Guiganai ! Guiganai !*... Le tambour recommença à battre, et le cortège se poussant, se heurtant, se mit en marche vers un autre carrefour²³. »

À Morlaix, la quête de l'eginane se serait-elle, avant de disparaître, déplacée vers le carnaval, puis le mois de mai ? C'est possible, même s'il convient, bien entendu, de considérer le document avec prudence.

L'organisation de ces quêtes urbaines fait peut-être suite à l'arrêt du Parlement de Bretagne qui, en 1650, décide l'enfermement de tous les pauvres valides de la province dans les hôpitaux. En effet, aux XVI^e et XVII^e siècles, l'attitude vis-à-vis des pauvres change : « Les villes, écrit Alain Croix, prennent le relais du système médiéval de charité individuelle complétée par un réseau d'hôpitaux. » Mais le système « éclate complètement au cours du XVI^e siècle devant la croissance des populations citadines et la multiplication des calamités ». « L'idée majeure est d'éviter la mendicité publique, autant pour une bonne gestion des fonds de la charité que pour éviter la fréquentation des miséreux toujours suspects de propager les épidémies. » Des jours et des lieux de distributions sont prévus. Mais cette assis-

23. « Un premier mai en 1786 », p. 1-3, dans le numéro du samedi 30 avril 1836.

tance coûte cher... L'arrêt du Parlement de Bretagne de 1650 permet «de soulager financièrement les villes, canaliser la charité en faveur des nouveaux établissements qu'on appellera comme ailleurs hôpital général, isoler les pauvres, obtenir d'eux travail, piété et discipline, et donc une réforme morale²⁴.» L'une des sources de financement provient des quêtes dont les hôpitaux obtiennent parfois le droit exclusif, comme celui de vendre de la viande pendant le carême.

Des « bacchanales » !

Mais très vite ces cortèges semblent avoir donné lieu à des débordements que réprovoque Le Pelletier qui, pour Morlaix, parle même de «bacchanales», qualificatif que reprend, un peu plus tard, à propos de Landerneau, l'auteur d'un dictionnaire du bas Léon littoral rédigé à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e :

«Eghinane. Terme que crient Les Enfans de l'hospital de Landerneau a la suite des directeurs, pour demander des étrennes. Cest une Espece de Bacchanale, accompagné de tambour qui publie aux carrefours L'eghinnané²⁵.»

Ces débordements ne sont pas, semble-t-il, l'apanage des seules quêtes urbaines. Dès le milieu du XVI^e siècle, l'écrivain Noël du Fail avait mis en scène, dans ses *Propos Rustiques*, la rude bataille qui oppose deux cortèges effectuant la tournée d'*Haguillanneuf* dans la région de Rennes²⁶, témoignant d'une violence dont rend également compte un procès, cité par Louis Le Guennec, qui fait suite à la mort suspecte d'un gentilhomme de la paroisse de Ploudaniel le 31 décembre 1612 : les minutes relatent par le détail l'emploi du temps et le parcours des quêteurs, allant de ferme en ferme chanter Noël, le dernier jour de l'année «qu'on dict guy a l'an neuf», précise le document, pour recueillir, de gré ou de force, victuailles ou argent. Dans leurs agapes, ils sont accompagnés d'un musicien et de

24. Alain CROIX, *L'Âge d'or de la Bretagne (1532-1675)*, Rennes, Ouest-France Université, 1993, p. 267-270.

25. Document communiqué par Daniel Le Bris que je remercie.

26. Léon LADULFI [Noël du Fail], *Propos Rustiques*, 1^{ère} édition, Lyon, 1547 : Chapitre X : « Mistoudin se venge de ceux de Vindelless qui lauoyent battu, allant a haguilleneuf. »

quelques acolytes²⁷. Ce sont également les débordements dont elle serait l'occasion qui auraient conduit le maire de Saint-Pol-de-Léon à mettre fin à la fête au milieu des années 1880. Si tel était bien le cas, cela viendrait s'ajouter à une longue liste d'interdictions qui ne concernent d'ailleurs pas les seules formes urbaines :

1670, le Parlement de Bretagne prend un arrêt contre les habitants de Saint-Briac et des paroisses voisines qui « faisoient des assemblées et danses..., couroient les nuits aux filleries, renderies, bals et danses, au gui l'an neuf, déguisés et masqués, se déguisoient et alloient dans les églises travestis, contrefaisant les nouvelles mariées... »

1678, le sénéchal de Gourin défend toute quête « d'étrennes ou autrement aucun hoguilanneuf de viande, argent, ni autrement ».

1688 : à Châteaubriant, la quête, attestée dès 1592, fait l'objet d'une interdiction : « il paraît qu'elle se faisait par une troupe de jeunes gens qui se faisaient accompagner de vèze, tambours et violons etc. et que leurs chansons n'étaient pas des cantiques²⁸ ». Cela ne semble guère suivi d'effet, car l'interdit doit être renouvelé en décembre 1732. Mais la quête, qui, dans une paroisse pauvre, sert notamment à financer les luminaires, est finalement tolérée par l'évêque de Nantes à condition qu'elle se fasse « sans tambour ni trompette²⁹ ».

Des quêtes d'« aguilaneuf » destinées à financer les cierges des églises, parfois effectuées, comme à Châteaubriant, par les marguilliers, ont été répandues dans toute la région de Nantes où elles se sont maintenues jusqu'au XX^e siècle, et même au-delà, puisque, à Saint-Mars-de-Coutais, dans le pays de Retz, le produit de la quête, vendu aux enchères le 15 janvier 2012, jour de la « Gui an neuf », a encore servi à financer les besoins de la paroisse et à soutenir une association caritative³⁰.

27. Louis LE GUENNEC, « L'Ancienne Fête de l'Aguilané », dans *Vieux souvenirs bas-bretons*, Quimper, Amis de Louis Le Guennec, 1938, p. 49-53.

28. Abbé Guillotin de Corson, « Vieux usages du pays de Châteaubriant », dans *Mémoires de l'Association Bretonne*, t. 23, 1904, p. 23-25.

29. *Id.* Citant l'abbé Goudé, *Histoire de Châteaubriant*, p. 381-382.

30. Voir l'article dans le quotidien *Ouest-France* : http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Au-Gui-l-An-Neuf-une-tradition-qui-perdure-_44131-avd-20120110-62015433_actuLocale.Htm.

Faut-il voir dans cette finalité le résultat de la volonté de l'Église de canaliser une pratique, à défaut de l'éradiquer? Elle est déjà bien établie au XVI^e siècle comme le confirme le synode tenu à Angers en 1595

«certaine coutume de longtemps observée en quelques endroits de notre siège et principalement ès paroisses qui sont sous le doyennez de Craon et de Candé, le jour de la fête de la Circoncision de Notre Seigneur, qui est le premier jour de l'an, et autres en suivans, les jeunes gens d'icelles paroisses de l'un et l'autre sexe vont par les Églises et maisons faire certaines quêtes qu'ils appellent aguilaneuf, les deniers de laquelle ils promettent employer en un cierge en l'honneur de Notre Dame et du patron de leur paroisse.

Toutefois nous sommes avertis, que sous ombre de quelque peu de bien il s'y commet beaucoup de scandales. Car outre que lesdits deniers et autres choses provenant de la dite quête ils n'employent pas la dixième partie en l'honneur de l'église, ains consomment quasi tout en banquets, yvrogneries et autres débauches, l'un d'entre eux qu'ils appellent leur *follet*, sous ce nom prend la liberté, et ceux qui l'accompagnent aussi, de faire et dire en l'église et autres lieux des choses qui ne peuvent être honnêtement proférées, écrites ni écoutées, même jusqu'à s'adresser souvent avec insolence grande au prêtre qui est à l'autel et contrefaire par diverses singeries les saintes cérémonies de la messe et autres observées en l'église.

Et sous couleur dudit aguilaneuf, prennent et dérobent ès maisons où ils entrent tout ce que bon leur semble, dont on n'ose se plaindre, et ne peut-on les empêcher, pource qu'ils portent bâtons et armes offensives et autres ce que dessus font une infinité d'autres scandales³¹.»

Suit la défense «très expresse» à toute personne de l'un et l'autre sexe et de quelques condition et qualité qu'ils soient de célébrer l'aguilaneuf de cette manière «ni faire assemblée plus grande que de deux ou trois personnes pour le plus accompagnées de l'un des procureurs de la fabrique ou de quelque autre personne d'âge... à la charge d'employer en cire pour le service de l'église tous les deniers qui en proviendront».

31. Cité par Van GENNEP, *op. cit.*, I,7, p. 2883-2884.

Cela ne semble pas avoir été entendu puisque le synode de 1668 doit revenir à la charge :

« Il se commet un abus dans la plupart des paroisses de la campagne, que nous croyons être particulier et n'avoir cours qu'en ce diocèse... qu'en certains temps de l'année il se fait des assemblées de personnes qui vont visiter par les paroisses pour l'entretienement du luminaire. Ce que l'on appelle vulgairement Guilanleu, ou Guy-lanneuf ou Bachelles; et que durant cette quête il se fait des réjouissances, ou plutôt des débauches, avec danses, des chansons dissolues et criminelles...³²»

Ces cortèges de l'Anjou ne sont évidemment pas sans rappeler ceux de Landerneau ou de Morlaix et, comme eux, mettent en œuvre le droit de vol. Le « follet » dont il est question trouve même un écho singulier dans le commentaire qui termine le feuillet de la *Feuille d'annonces de Morlaix* en 1836 : « C'était cette grossière parade, tout ce que le temps avait laissé subsister de la fête du prince des sots que, pendant le moyen âge, les clercs de la basoche célébraient avec tant de solennité. »

On peut effectivement se demander si, contrairement à ce qu'affirme Van Gennep qui voit dans les cortèges des villes bretonnes une simple « adaptation aux mœurs urbaines et charitables, sans plus guère d'éléments folkloriques proprement dits³³ », s'ils ne sont pas finalement les derniers avatars d'anciennes fêtes bien présentes dans le moyen âge chrétien. Ne faut-il pas voir dans cet « idiot » de l'hôpital grotesquement accoutré et portant bâton, un ancien fou et sa marotte ? Ne trouve-t-on pas dans l'organisation de ces quêtes la marque de l'existence, dans certaines villes de Basse-Bretagne du moins, de ces organisations de jeunesse à propos desquelles Jean-Michel Guilcher, s'appuyant sur son étude de la danse, écrivait, avec toute la prudence qui lui est coutumière : « Dans l'état actuel de l'information il est douteux que le pays bretonnant ait eu des organisations comparables aux bachelleries, reinages, abbayes, cours d'amour, etc. d'autres pays de France³⁴. » Sans doute Jean-Michel Guilcher fait-il référence

32. *Id.*

33. Van GENNEP, *op. cit.*, volume I, 7, 1958, p. 2909.

34. Jean-Michel GUILCHER, *La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne*, Paris-La-Haye, 1963 ; réédition ArMen/Coop-Breizh, 1995, p. 50.

au seul milieu rural, comme l'historien Georges Provost qui confirme que « la Bretagne rurale ignore presque complètement les fêtes de jeunesse spécifiques, comme du reste les sociétés structurées qui les organisent dans la plupart des régions françaises : rien n'y rappelle, même de loin, les Reinages du Centre, les abbayes provençales ou les bacheleries des régions voisines³⁵ ».

Effectivement un certain nombre d'éléments des descriptions de Landerneau et de Morlaix ne sont pas sans rappeler les cortèges organisés à l'initiative des sociétés de jeunesse, bien connues en d'autres régions. À Montbéliard, par exemple, le privilège de « chanter en corps le Bon An » était réservé à ceux qui avaient été reçus « garçons », moyennant un droit d'entrée (*droit de reconnue*). L'argent était géré par un vieux garçon, quelquefois appelé le *capitaine*. De plus, nombre de ces sociétés de jeunesse, dans lesquelles on entrait vers 15 ans et dont on sortait au mariage, présentaient une organisation paramilitaire avec à leur tête un roi, un abbé, un capitaine de la jeunesse... élu, nommé ou désigné après un concours d'adresse : celui qui, par exemple, se montrait le plus habile au maniement de l'arc ou de l'arquebuse (le roi du papegault ou papegai). Dans sa lettre de 1821, Boucher de Perthes évoque précisément, à la suite du carnaval, des pratiques de ce type qui, à Morlaix, trouvaient place au début du mois de mai³⁶. Il convient en outre de noter, dans plusieurs versions bretonnes de la chanson de quête, la mention de la présence, à la tête du groupe de quêteurs, d'un capitaine, « *ar c'hapiten*³⁷ », parfois accompagné d'un sergent et d'un caporal³⁸.

Parallèlement, divers groupes de jeunes adonnés à certaines études ou à certaines occupations se constituaient eux aussi en associations, comme les basoches qui, à la différence des précédentes, intégraient au besoin des gens mariés. Prince des sots, roi de la jeunesse, les titulaires de ces souverainetés burlesques bénéficiaient d'un certain nombre de privilèges. Ils étaient parfois entourés d'une cour de dignitaires, d'un cortège d'officiers parfois richement cos-

35. Georges PROVOST, *La fête et le sacré. Pardons et pèlerinages en Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Cerf, 1998, p. 45-46.

36. Publié par Pierre-Roland GIOT, *op. cit.*, p. 349-350.

37. Cf. F. POSTIC et D. LAURENT, *ArMen* n° 1, p. 52-53.

38. Cf. notamment Yan KERHLEN [Jean-Mathurin Cadic], « L'Aguilaneuf ou la quête des étrennes », dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1891, p. 149-156.

tumés. « Ces organisations imitaient, lorsqu'elles ne les parodiaient pas, celles des pouvoirs publics de l'époque³⁹. »

Les manifestations les plus courantes et les plus connues de ces droits de la jeunesse concernaient des prélèvements opérés auprès des nouveaux mariés, et le traitement particulier réservé aux veufs et veuves, aux remariés, aux maris battus par leurs femmes... : le charivari. C'était aussi le droit de *bienvenue* perçu auprès des étrangers venant s'installer dans la ville... Pour appuyer cette idée de l'existence d'organisations de jeunesse dans les villes de Basse-Bretagne, nous disposons d'un précieux document qui vaut pour Pont-l'Abbé. Dans un aveu de 1732, qui semble reprendre des aveux plus anciens des XV^e et XVI^e siècles, le seigneur baron du Pont dresse la liste de ses prééminences et de ses droits, parmi lesquels il signale effectivement le droit de *bienvenue* qui consiste à prendre :

« de chaque nouveau venu, pour demeurer dans la ville du Pont, de quelque condition qu'il soit, une poule, un pot de vin rouge, un sou de pain blanc, lequel droit, précise encore le document, est laissé par ledit seigneur, baron du Pont, aux jeunes gens et bourgeois de sa ville, pour leur divertissement de Carnaval, auquel jour le Mardi gras, accompagné du syndic de la ville, on lève ledit droit, et faute de le payer à l'endroit de la tournée, lesdits jeunes gens, qui se nomment lors mineurs, ont celui, en présence du syndic, de faire ouvrir les portes par serrurier et de faire prendre par leur sergent, nommé Pantalou, la première pièce de meuble portatif qu'il trouvera et de le faire vendre sur le champ au bout de la Halle, près le Grand-Puits, jusqu'à concurrence de la prestation du droit.

Pareil droit, continue l'aveu, nommé *Bazoche* ou *Quaquinerie*, sur chacun des nouveaux mariés de la ville, qu'ils soient payans, bourgeois ou gentilshommes⁴⁰. »

Qu'est ce droit de « quaquinerie » ? S'agirait-il alors d'un droit de quête ? Quoi qu'il en soit, ce document montre à l'évidence l'existence à Pont l'Abbé d'une organisation de jeunesse, militairement

39. Van GENNEP, *op. cit.*, I, 1, p. 199 et suivantes.

40. Armand du CHATELLIER, *La Baronnie du Pont (Pont l'Abbé), ancien évêché de Cornouaille*, 1858. Aveux du 16 août 1694 et du 29 septembre 1732, reprenant sans doute des aveux de 1480, 1494, 1538 et 1543.

agencée, chargée d'organiser les réjouissances du carnaval, dans une tournée très proche des descriptions urbaines de l'eginane.

En définitive, n'y a-t-il pas eu, notamment à Morlaix, confusion entre deux ou trois cortèges qui ne sont d'ailleurs pas sans lien : celui de la quête des étrennes, celui du roi des fous ou de la jeunesse et celui de l'homme sauvage, connu sous le nom de feuillu ou de moussu. On peut se demander en outre si la présence de ces cortèges parfois burlesques de l'eginane ne sont pas l'une des explications du peu de place que la Bretagne, comme les pays celtiques insulaires, ont semble-t-il accordée aux réjouissances carnavalesques avec lesquelles ils entraient finalement en concurrence ? Il faudrait en outre signaler que les cortèges des clercs de la basoche donnent lieu à des mascarades accompagnées de danses, désignées en 1532 comme « danses morisques » ou « momeries » dans un document comptable relatant que le roi François I^{er} verse à cette occasion 25 livres parisis⁴¹. La moresque, danse bien connue en Europe au Moyen Âge, est à l'origine de la *Morris dance* associée au premier mai dans les îles britanniques. Le mot « momerie » est, quant à lui, à rapprocher des *mummers plays*, pièces que des groupes déguisés improvisent dans la rue, généralement à la fin de l'année : connues en Écosse sous le nom de Galoshin(s), Galoshan, Goloshan, Galatian⁴², elles faisaient partie des réjouissances d'Hogmanay⁴³. Des mascarades hivernales de ce type avaient cours dans une bonne partie de l'Europe : ainsi dans les Asturies, « Los Aguilanderos » désignent les « quêtes d'étrennes » et accompagnent d'autres personnages dont un « capitaine »⁴⁴, ce qui n'est pas, là encore, sans rappeler les cortèges bretons de l'eginane...

La chanson de quête du dictionnaire manuscrit de dom Le Pelletier

Dans le manuscrit de son *Dictionnaire*, dom Le Pelletier nous livre des informations intéressantes sur les quêtes de l'« Eghina » ou

41. Cité notamment dans *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné...* de Diderot et d'Alembert, tome 5, 1755, article « Empire ».

42. Brian HAYWARD, *Galoshins : The scottish Folk Play*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1992.

43. Anne POSTIC, *Hogmanay in Edinburgh : a Scottish festival?*, mémoire de master 1 d'anglais, dactylographié, Brest, 2005, p. 52-77.

44. Juan CARO BAROJA, *El carnaval. Analisis historico-cultural*, Madrid, 1965, édition française, *Le Carnaval*, Gallimard, NRF, 1979, p. 219.

« Eghinat » qui ne sont pas reprises dans la version imprimée de 1752. Il donne notamment un couplet de la « chanson sottre et ridicule » utilisée par les quêtes de Morlaix :

*Eghin an eit
Toul e ma bros a va zahe
Ur battel kig sal estanke
Eghin an eit.*

Le blé germe
Ma jupe est percée et ma robe
Un morceau de lard la boucherait
Le blé germe

Très proches en sont les vers recueillis par l'imprimeur Alexandre Lédan à Morlaix en 1815 :

*Nouel, Nouel da Nedelec
Noël, Noël à Noël
Ma queue de chemise est déchirée,
Un morceau de lard pour la rapiécer,
Et une andouille pour la coudre⁴⁵.*

Et, en 1889, par François-Marie Luzel auprès de Paul Le Calvez du Trévou dans les Côtes d'Armor, publiés en 1890 dans ses *Soniou Breiz Izel* :

*Canomp ann Nouël da Nedelec !
Toul ec'h ê he zê hac he roched:
Eun tam kig-sal ewit pesseliad,
Hac eun andouillenn ewit griad!*

Chantons la Noël à la Nativité ;
Percées sont sa saie et sa chemise :
Un morceau de lard pour (les) rapiécer,
Et une andouille, pour servir d'aiguille⁴⁶.

45. Cité par Hervé PEAUDECERF, *Alexandre-Louis-Marie Lédan (1777-1855). Un imprimeur breton au XIX^e siècle (1805-1855)*, thèse dactylographiée, Rennes, 2002, tome III, les manuscrits, « couplédic », p. 77.

46. « *Canomp ann Nouel* / Chantons la Noël », *Soniou Breiz-Izel*, 1890, II, p. 168-169.

Si chez Lédan et Luzel il est question de Noël, nous avons sans doute bien affaire à d'anciennes chansons de l'eginane, comme le confirme le chanoine Henri Pérennès à propos d'un Noël chanté de village en village vers 1920 par les enfants de Clédén-Cap-Sizun le soir du 31 décembre et qui se terminait par :

*Nè, Nè,
Eur tam krampous d'in da stanka va zè
Ag eul lardik var c'horre.*

*Nè, Nè,
Un morceau de crêpe pour boucher ma robe
Et un peu de lard dessus.*

« Ce nè, précise-t-il en note, doit être une survivance d'*eginâne*. À Clédén-Cap-Sizun et à Pont-Croix le Noël du Nouvel an s'appelle *an niganad*⁴⁷. » On en trouve un autre témoignage dans « une comptine psalmodiée par les enfants du Cap [Sizun], devant les portes, le jour de Noël » que Pierre-Jakez Hélias recueille au début des années 1950 :

*Aman zo eur vestrez vat
A raio din kalannad
Nè!
Eur grampoezenn da stanka ma zè
Hag eul liard toull war c'horre.*

Ici il y a une bonne ménagère
Qui me donnera des étrennes – Nè! –
Une crêpe pour boucher mon sarreau,
et un liard troué dessus⁴⁸.

« Cette chanson, précisait Le Pelletier, est encore moins impertinente que plusieurs autres qui se chantent en cette occasion. Or comme leur refrain est toujours *Eghin an-eit*, on nomme cette feste l'*Eghinat* et l'*Eghinaneit*, et par corruption la *guinée* ou *guignanée*... ».

47. Henri PÉRENNÈS, « Guinée et noëls populaires bretons », *Annales de Bretagne*, XXVIII, 1928, p. 38.

48. P. HÉLIAS, *Tud Ha Bro*, supplément à la revue *Ar Falz*, 1952, p. 42.

On aura sans doute une idée de la chanson « sottie et ridicule » qui déplaissait à Le Pelletier par le texte complet de la chanson notée par François-Marie Luzel :

*Canomp ann Nouël, en penn ann ti
Per, pe avalo a vanq d'in*

*Per, pe avalo, pe arc'hant,
Pe ar verc'h henan, mar gê coant;*

*Ha mar gê coant, roët 'nei d'in,
Ha mar gê vil, coc'h ewit-hi.*

*Canomp an Nouël da Nedelec !
Arri ê 'r paour-kès Herve Brozec,*

*Hac he vissac'hic 'zo war he chouc,
He votoïgo, dour ha fanc tout;*

*Chomet ê divezad da vale
Ewid clasq brigons d'he vugale*

*Canomp ann Nouël da Nedelec !
Toul ec'h ê he zê hac he roched:*

*Eun tam kig-sal ewit pesseliad,
Hac eun andouillenn ewit griad!*

*Canomp Nouël da Nedelec!
Arri ê 'r milliner d'ho cuelet;*

*Mar na ret d'ezhan he dizro mad,
Hen hen dô zonz deuz ho sac'had.*

Luzel en donne la traduction suivante :

Chantons Noël, au bout de la maison !
Poires ou pommes il me faut ;

Poires ou pommes, ou argent,
Ou la fille aînée, si elle est jolie⁴⁹ ;

49. Sur ce motif de la fille aînée voir Fañch POSTIC, « Des marges atlantiques d'Europe aux francophonies d'Amérique du Nord. Les avatars d'une quête chantée :

Et si elle est jolie, donnez-la-moi,
Et si elle est vilaine, bran [merde] pour elle !

Chantons la Noël à la Nativité !
Voici venir le pauvre cher Hervé Brozec,

Et son petit bissac est sur son dos,
Ses petits sabots ne (sont) qu'eau et fange.

Il est resté tard en route,
Pour chercher des croûtes de pain à ses enfants.

Chantons la Noël à la Nativité ;
Percées sont sa saie et sa chemise :

(Donnez) un morceau de lard pour (les) rapiécer,
Et une andouille, pour servir d'aiguille.

Chantons la Noël à la Nativité !
Voici le meunier qui arrive vous voir ;

Si vous ne lui donnez ses étrennes,
Lui, se souviendra de (se venger sur) votre sac.

ou par la chanson recueillie par Pierre Jakez Hélias en 1950 :

Kanomp Noël
Ar gazez wenn
Zo kouezet en noz-man er vouilhenn
N'eus chara men kichen an tan
D'ober eun ti d'ar c'hi bihan.
Pegomp peb hini deus eur penn
'Vit kaout pe kig pe kroc'hen
Da farda eur chupen da Wilhou

de "l'eginane" à la "guignolée" », dans *La résistance des marges ; Exploration, transfert et revitalisation des traditions populaires des francophonies d'Europe et d'Amérique, Port-Acadie, revue interdisciplinaire en études acadiennes*, 13-14-15, printemps 2008-printemps 2009, p. 445 ; voir également Rocky L. SEXTON et Harry OSTER, "Une 'Tite Poule Grasse ou la Fille Aînée? [A Little Fat Chicken or The Eldest Daughter] A Comparative Analysis of Cajun and Creole Mardi Gras Songs", *Journal of American Folklore*, vol. 114, p. 204-224.

*Hag eun all deomp tout.
 Me glev trouz ar goutell vras
 Zo vont da droc 'hi din eun tamm.
 Troc 'hit pell deus ho torn,
 Gant aon da droc 'ha an askorn.
 An askorn troc 'het na gont ket,
 Ha loskit ar gwad da redek*

*Barz an ti diweza
 Eur pez daou liard am eus bet
 Hag aman mo eur pez daou wenneg
 Ha fest an oc 'h mag eo lazet.
 Ma n'eo ket lazet, lazet a vo,
 Rak kig pe groc 'hen a mo.
 Aman zo eur vestrez vat
 A raio din kalannad
 Nè !
 Eur grampoezenn da stanka ma zê
 Hag eul liard toull war c'horre.*

Chantons Noël !
 La jument blanche
 Est tombée cette nuit dans la boue
 En charriant des pierres près du feu,
 Pour bâtir maison au petit chien.
 Prenons-la chacun par un bout
 Pour avoir la viande ou la peau
 Pour faire une veste à Guillaume
 Et une pour chacun de nous.
 J'entends le bruit du grand couteau
 Qui va couper mon morceau.
 Coupez loin de votre main
 De peur de trancher l'os.
 L'os coupé ne compte pas
 Et laisse le sang couler.

 Dans la dernière maison
 Une pièce de deux liards j'ai reçu[e]
 Et ici j'aurai une pièce de deux sous
 Et la fête du cochon s'il est tué.
 S'il ne l'est pas, il le sera
 Car j'aurai viande ou peau.

Ici il y a une bonne ménagère
 Qui me donnera des étrennes – Nè ! –
 Une crêpe pour boucher mon sarreau, et un liard troué dessus.

On peut légitimement se demander si les quêtes effectuées en chantant des Noëls, acceptées, voire encouragées par le clergé qui, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, en confie même parfois la charge aux enfants de chœur, n'ont pas contribué – voire servi ? – à éliminer les quêtes profanes de l'eginane qu'il n'appréciait guère. Faute de pouvoir les faire disparaître, le clergé aurait cherché à les canaliser en leur donnant une forme et un contenu plus conformes à ses vues, en appuyant (susitant ?), au besoin, de nouveaux chants de quête comme « *eur blavez mad a reketan* » composé en 1850 par Gabriel Perrot de Saint-Pabu qui a été utilisé dans tout le Léon⁵⁰.

Eur blavez mad a reketan
Da gement den zo en ty-man
D'an ozac'h a d'ar c'hreg ive,
Fortuniou caër d'ar vugale.

Deut oun da glask va c'halanna
N'oun ket bet c'hoas er bla-man...

Je souhaite une bonne année
 A tous ceux qui sont en cette maison
 Au maître et à la maîtresse aussi,
 De belles fortunes aux enfants.

Je suis venu chercher mes étrennes
 Je ne suis encore venu cette année

Le nom de l'auteur, «Biel Perrot», figure dans l'une des dernières strophes de la version adressée au chanoine Pérennes par l'abbé Picard, aumônier de la villa Saint-Luc à Roscoff. Le témoignage de Victor Bléas, qui recueille le chant vers 1854, confirmerait alors le succès immédiat d'un chant de quête devenu anonyme en passant dans la tradition orale.

50. Voir Henri PÉRENNES, «Guinnanée et noëls populaires bretons», *Annales de Bretagne*, xxviii, 1928, p. 91-93.

C'est la manière dont les autorités civiles et religieuses ont procédé face aux cortèges carnavalesques : n'arrivant pas à les éradiquer malgré arrêts ou condamnations, elles sont davantage parvenues à leurs fins en allumant des contre-feux sous la forme de cavalcades bien encadrées privilégiant les beaux chars et les jolis costumes.

L'une des conséquences aurait-elle été la disparition progressive, en Léon et même au-delà, dans le Cap-Sizun par exemple, non seulement des cortèges de l'eginane, mais du mot lui-même : « eginad » aurait-il été remplacé par « kalannad » ? Toujours est-il que Le Gonidec, puis Troude dans leurs dictionnaires respectifs, disent ne plus connaître le mot « eginad » que par Le Pelletier.

L'apport de Le Pelletier et de Coëtanlem au débat sur l'étymologie du mot « Eghinat »

L'un des principaux apports de Le Pelletier, et de Coëtanlem qui le suit avec quelques nuances, est étymologique. Le Pelletier semble en effet le premier en France à remettre en cause l'explication jusqu'alors unanimement retenue pour rendre compte d'un mot attesté dès le milieu du XIV^e siècle pour désigner les étrennes et leur quête.

- 1353 : Auguilanleu : aveu de la seigneurie d'Epied (Loiret)
 - 1397 : Guillenleu ou (orthographe plus courante) haguineu : Chevannes (Yonne)
 - 1399 : Haguirenleu
 - 1408 : haguinele
 - 1408 : Haguimenlo
 - 1409 : Aguilanleu (Sarthe)
 - ? Aguineleu : environs d'Amiens
 - 1470 : Aguillenleu
 - 1472 : Aguillonleu
 - 1473 : Aguillenneu : environs de Villeveque (Maine-et-Loire)
 - 1480 : Aguillanneuf : Petite Boissière (bas Poitou)
 - 1485 : Aguillenleu : Montrichard (Loir et Cher)
 - ? ... Aguillanneuf Saint-Savin : Ingrande arch Vienne
 - 1499 : Aguillanneuf (Coust. Du Poitou)
- Etc.⁵¹

51. Frédéric GODEFROY, *Dictionnaire de la langue française et de tous ses dialectes*

Très tôt, dès le XV^e siècle, l'homophonie à laquelle se prêtent des formes courantes du mot telles que «a(u)guilanleu», «a(u)guilaneu»... ont conduit à une interprétation par «au gui l'an neuf», en référence au cri supposé des druides, le premier janvier, cueillant le gui de leur serpe d'or : elle est présente, dès 1474, dans une lettre de Rémission qui concerne Saint-Maixent dans les Deux-Sèvres où il est question de «chanter au guy l'an neuf⁵²». Puis on la trouve régulièrement, au fil des siècles, dans différents ouvrages et dictionnaires qui, au besoin, sollicitent abusivement les textes de Pline l'Ancien (qui à aucun moment ne parle du premier janvier, ni du cri) ou n'hésitent pas même à ajouter aux *Fastes* d'Ovide un vers qui ne s'y trouve pas :

«Ad viscum druidae, druidae clamare (cantare) solebant»

«Au gui les druides, les druides avaient l'habitude de crier (chanter)⁵³.»

Ce vers semble apparaître pour la première fois en 1556 dans *De prisca celtopaedia* de Jean Picard. Dès le début du XVII^e siècle l'étymologie «Au gui l'an neuf» se répand en Europe : Diego de la Vega dans *Parayso de la gloria de los Santos* (Barcelone, 1604), Jean Nicot dans le *Thrësor de la langue française* (1606, article

du IX^e au XV^e siècle, 1881, article «AGUILANNEUF». Voir également Roger VAULTIER, *Le Folklore pendant la Guerre de Cent ans*, Paris, Guénégaud, 1965, p. 94 et suivantes.

52. Cité par Roger VAULTIER, *op. cit.*, p. 94-95.

53. «*Sunt qui illud au gui l'an neuf quod hactenus quot annis pridie kalendas januarii, vulgo publice cantare in Gallia solet ab Druidis manasse autumant; ex hoc forte Ovidii : ad viscum Druidae, Druidae clamare solebant. Solitos enim aiunt Druidae per suos adolescentes viscum suum cunctis mittere, eoque quasi munere bonum, faustum felicium et fortunatum omnibus annum precari.*» [Il y en a qui pensent que cet au gui l'an neuf, que l'on a coutume de chanter encore à présent en France le dernier jour de décembre, est venu des druides, peut-être d'après ce vers d'Ovide «au gui les druides, les druides avaient l'habitude de chanter». On dit en effet que les druides envoyaient du gui à tout le monde par leurs jeunes gens et que, par ce présent, ils souhaitaient à tous une année bonne, heureuse et fortunée.] Citant ce passage de la *Cosmographie* (1605) de Paul Mérieux (1588-1607), part. 2, liv. 3, chap. 11, Gilles Ménage, dans son *Dictionnaire étymologique* (mot «aguilanleu», 1694, p. 12) fait toutefois remarquer que le vers n'est pas d'Ovide. Parfois également attribué à Pline (*Dictionnaire Larousse Universel du XIX^e siècle*, t. 6, 1870, article «druide»), ce vers sera régulièrement repris par la suite.

«Estrenes»), Cotgrave dans son *Dictionnaire* (Londres, 1611), César Oudin dans *Tesoro de las dos lenguas francesa y española* (1616, article Aguinaldo)... En France, elle sera régulièrement reprise tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles : article «AGUILANNEUF» dans le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière (La Haye, Rotterdam, 1690, édition posthume); article «A-GUY L'AN NEUF» dans le *Grand Dictionnaire historique ou le Melange curieux de l'histoire sacrée et profane...* de Louis Morery, (1707, réédité tout au long du XVIII^e); article «DRUIDES» dans le *Dictionnaire universel de français et de latin* (dictionnaire de Trévoux, 1721, lui aussi régulièrement réédité); article «AGUILANEU» dans le *Glossaire de l'ancienne langue française, Depuis son origine jusqu'au Siècle de Louis XIV*, de Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye (1720), etc. Il n'est donc pas surprenant que ce soit aussi l'explication retenue en 1732 par Grégoire de Rostrenen dans son *Dictionnaire françois-celtique* : «AGUILANNEUF, *gui de chêne que les Druides benissoient & distribuoient au peuple comme une chose sainte, criant : au gui, l'an neuf au premier jour de Janvier.* Hoguillane. Hauguilhane.»

Au XIX^e siècle, la quête passionnée des antiquités celtiques va contribuer à ancrer fortement cette idée reçue qui apparaît dans le questionnaire de l'Académie celtique : «La veille du premier janvier proclame-t-on le *guy l'an neuf*? Les enfans vont-ils, en criant, *ma guilanneu*, demander des étrennes⁵⁴?» Reprise par l'écrivain Chateaubriand dans un passage des *Martyrs* en 1826⁵⁵, adoptée par Jean-Jacques Ampère dans ses *Instructions relatives aux poésies populaires de la France* en 1852⁵⁶, elle est présente dans une

54. «Questions proposées par l'Académie celtique», *Mémoires de l'Académie Celtique*, Paris, Dentu, 1807, p. 76.

55. Édition Ladvoat, 1826-1827, p. 71. Chateaubriand consacre un long passage à la cueillette du gui sacré et met le fameux cri dans la bouche de la prêtresse Velléda.

56. *Instructions relatives aux poésies populaires de la France*, 1853, «II. Poésies populaires d'origine païennes. 1. souvenirs druidiques», p. 18 : «un refrain peut-être la seule trace de souvenirs qui remontent à l'époque druidique, tel est celui qui, dans plusieurs chants populaires, ramène le mot *la guilloné, la guillona, la guilloneou* suivant les dialectes; mot dans lequel il est impossible de ne pas reconnaître *gui l'an neuf (neu)*, d'autant plus qu'on chante ce refrain à Noël, époque des anciennes cérémonies gauloises qui se rapportaient au solstice d'hiver...»

multitude d'articles où le «gui l'an neuf» devient, en quelque sorte, la preuve de la forte présence des Gaulois et des Celtes en France et même en Europe et induit toute une imagerie. Elle se voit aussi acceptée et relayée par les dictionnaires :

– *Dictionnaire* d'Émile Littré, 1867 :

«Au gui l'an neuf, espèce d'exclamation qui paraît s'être conservée en mémoire de la cérémonie où l'on distribuait le gui, chez les Gaulois.»

– *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* par Pierre Larousse, 1872 :

«*Au gui l'an neuf* ou *A gui l'an neuf*, sorte de cri qu'on poussait autrefois au premier de l'an, à cause de la coutume gauloise de distribuer le gui ce jour-là. Des vestiges de cet usage ont longtemps subsisté en France, et surtout en Bretagne, où, la veille du premier de l'an, les pauvres allaient quêter leurs étrennes au cri de a gui l'an neuf.»

Elle l'est parfois encore dans ceux d'aujourd'hui : «Au gui l'an neuf! Exclamation issue des traditions druidiques que l'on lançait à l'occasion de la nouvelle année» peut-on en effet lire en 1981 à l'article «Gui» du très sérieux *Trésor de la Langue française, Dictionnaire de la langue du 19^e et 20^e Siècle*, édité par le CNRS. Il faut dire que même l'ethnologue Claude Lévi-Strauss ne semble pas remettre en cause une telle explication quand il écrit en 1955, dans *Le Courrier de l'Unesco* d'août-septembre :

«Les druides des anciens Celtes accomplissaient une cérémonie, à l'époque qui correspond au premier janvier : ils coupaient le gui des chênes, considéré comme une plante magique et protectrice, et le distribuaient à la population. D'où le nom des étrennes dans certaines régions de la France, il n'y a encore pas bien longtemps : guy-l'an-neuf, devenu parfois : aguinette⁵⁷.»

Pourtant, dès le début du XVII^e siècle, Le Pelletier avait mis en doute une telle explication : «*Aguilanneuf* que l'on s'est imaginé, écrit-il, venir de ces paroles Latines *Ad viscum annus novus*, les-

57. «Offrir c'est souhaiter», p. 8.

quelles ne sont point du langage des Druides... ». Curieusement personne avant lui n'avait, semble-t-il, relevé l'évidente aberration de mettre dans la bouche des druides une expression clairement française. Au lieu de voir dans le breton « *eghinat* » une déformation du français « au gui l'an neuf », Le Pelletier, suivi par Coëtanlem, défend l'idée que « au gui l'an neuf » serait, au contraire, une déformation du « gaulois » « *eghin-an-eit* », qu'il traduit par : « le blé germe » (*egin an ed*).

« Je laisse le lecteur à juger si notre mot français vulgaire Aguilan-neuf ne viendrait point mieux de Eghinaneit que de ces mots latins [ad viscum,] annus novus, ce qui est pourtant assez bien représenté par Aguilanneuf [... En] Touraine on prononce Aguilanneu, en Anjou (et dans le Maine) Aguilanleu, les Espagnols Aguinaldo et les Bas-Normands Hoguinanno. Ces différences me donnent de voir qu'il y a en tous ces mots quelque corruption et qu'ils viennent du gaulois Eghin-an-eit mal entendu dans la suite des tems et mal prononcé. »

Si l'interprétation par « le blé germe » permet à dom Le Pelletier de rattacher la quête des étrennes à la Nativité, le religieux a toutefois peut-être visé juste en voyant dans *eginad* ou *eginane*, le mot *egin*, « pointe », « germe »... et par extension « étrennes » que l'on retrouve en gallois, en irlandais, en cornique...

« ... d'après l'Explication donnée du mot Eghin, dont se dérive Eghinat, écrit à son tour Coëtanlem, celui-ci doit signifier toute la germination, germination complete, pousse totale des pointes ou des Bourgeons, car cette terminaison en at, ou en ad, marque ordinairement la plénitude totale de l'objet dont il s'agit ».

Reprise par Émile Souvestre⁵⁸, puis par Pitre-Chevalier⁵⁹, l'hypothèse d'un mot reposant sur « *egin* » et la racine *eg-, « pointu » sera également défendue par La Villemarqué⁶⁰ qui ralliera à son

58. *Les derniers Bretons*, I, 1836, p. XIV, note 1.

59. *La Bretagne ancienne et moderne*, 1844, note 1, p. 38.

60. La chanson « *Troad ann eginane* / la tournée de l'Aguilanneuf » ne sera insérée que dans l'édition de 1867 du *Barzaz-Breiz*, à partir d'une version recueillie en 1841 à Spézet et d'une variante notée à Cleden-Poher.

point de vue Jacob Grimm⁶¹. Elle a le mérite de rendre compte, pour désigner les étrennes, de l'existence de mots qui semblent bien appartenir à une même famille sur toute la façade atlantique de l'Europe et qui ont en commun de ne pas (ou plus ?) appartenir à la langue en usage : partout, ils intriguent, font débat... : ici on fait appel à une langue ou un état de langue révolus, voire à une langue morte, là à une langue étrangère... Cela donne lieu à des étymologies (voire des graphies) parfois étranges ou fantaisistes !

- **Hogmanay** et toute une série de dérivés (hogmana(e); hogminay, hogmenay, hogmynae, hoguemennay, hogmonay, hagmenay, hagmané, hug-me-nay, hoghmanay, hagmonick, hangmanay, hanginay...) : sud de l'Écosse et nord de l'Angleterre, mais pas dans la zone gaélique.
- **Huggeranonnie, huggeranohni, hogernoany** : îles Shetland (?)⁶²
- **Hop-tu-naa, Hogunna** : île de Man
- **Nicky nan night, nickanan** : Cornouaille britannique
- **Oguinano** : Guernesey
- **Ogîngnole** : Jersey
- **(a)guilaneu, (a)guilanu, oguilaneu, (a)guinane, oguinano, (a)guil(l)onné, (a)guil(l)ané, aguignolé...** : large moitié ouest de la France
- **eginan(e), iginan(e), egina(d)** : Bretagne bretonnante...

Il est en outre possible que les mots espagnols **aguilando** ou **aguinaldo** soient également de la même famille. En effet si, en Espagne, les mots *Aguinaldo...* ou *Aguilando* (déjà attesté vers 1400 dans un glossaire de Tolède) désignent encore les étrennes, ils sont souvent expliqués par le latin « hoc in anno », « en cette année » : c'est l'étymologie avancée notamment par le *Dictionnaire de l'Académie royale d'Espagne*. Toutefois un certain nombre de spécialistes proposent de rapprocher le terme avec ceux en usage sur toute la

61. Bernard LAUER et Bärbel PLÖTNER, « Jacob Grimm und Th. Hersart de la Villemarqué ein briefweschel aus der frühzeit der modern keltologie », dans *Jarhbuch der Brüder Grimm-Gesellschaft*, Kassel, 1991, p. 57-61.

62. La première occurrence du mot remonterait à 1604 : « Hagmané, Hagmonay », dans *Dictionary of the Older Scottish Tongue*. Sur Hogmanay, Anne POSTIC, *Hogmanay in Edinburgh : a Scottish festival?*, op. cit.

façade atlantique⁶³. Notre pratique prendrait alors une étonnante ampleur géographique : en effet de la péninsule ibérique, l'*aguinaldo* ou *aguinaldo*, généralement associé à la Nativité, a gagné, au fil des colonisations successives, une bonne partie de l'Amérique du Sud (Argentine, Colombie, Mexique, Porto-Rico, Venezuela, Équateur, Chili, Guatemala...) et même les Philippines.

De même, les colons français qui gagnèrent l'Amérique du Nord emportèrent dans leurs bagages le chant de quête des étrennes : devenue « guignolée » ou « ignolée » dans le Canada francophone, c'est, depuis 2001, un événement d'autant plus marquant que la quête caritative a été reprise et soutenue, à grand renfort de communication, par la presse, les entreprises, les personnalités du spectacle et est devenue un grand événement... Au début du mois de décembre, la « Grande Guignolée des médias » se donne pour objectif de recueillir un maximum de dons (de l'argent ou des denrées non périssables) confiés par la suite à différents organismes à caractère caritatif qui se chargent de les redistribuer aux personnes nécessiteuses.

On retrouve également la tournée de quête sous les appellatifs « guiannée » ou « guillonée » dans certaines parties des États-Unis où s'installèrent des colons venus de France : dans le Missouri, l'Illinois, l'Indiana ; mais c'est seulement à Prairie-du-Rocher, dans l'Illinois, que, semble-t-il, elle relève d'une pratique ininterrompue⁶⁴ : là, les descendants des colons français s'attachent à maintenir ce qui est devenu, comme certains éléments de la gastronomie, un véritable symbole identitaire d'un passé francophone qui se transmet de génération en génération. Les quêteurs d'un jour, qui ne parlent plus le français, se font un devoir d'apprendre phonétiquement la chanson qui est d'ailleurs très proche de celle employée dans le Canada francophone⁶⁵.

63. Sur le débat étymologique en Espagne, voir Luis RUBIO GARCIA, « Aguinaldo/ Aguinaldo » dans *Estudios Romanicos*, 1993-1995, volumen 8-9, p. 143-149.

64. Anna BURNS, « *Bonsoir le maître et la maîtresse* » le rôle de la *Guiannée* dans le maintien des communautés franco-américaines de Sainte-Genève et de La Prairie du Rocher, thèse de doctorat de philosophie, Université de Louisiane, Lafayette, 2009. L'auteur en a proposé une synthèse dans *Rabaska, revue d'ethnologie de l'Amérique française*, n° 9, 2011, p. 55-67, sous le titre « La Guiannée et les communautés franco-américaines du Midwest ».

65. Fañch POSTIC, « Des marges atlantiques d'Europe aux francophonies d'Amérique

Dans le premier numéro d'*ArMen*, avec Donatien Laurent, nous avons proposé de voir dans le mot eginane, une racine *ak, pointu. C'est aussi l'hypothèse que retient Albert Deshayes dans son *Dictionnaire étymologique du breton* en 2003 :

« **Egin** (*eghin*, 1716), s. m., germe, correspond au cornique *egyn* et au gallois *egin* ; tous trois postulent pour un celtique *ak-ino-, **Eginad** (*eghinat*, 1716), s. m., germe (de) ; étrennes, de *egin* + *ad*, équivalant au gallois *eginad*, germination...⁶⁶ »

Cela viendrait conforter l'intuition de Le Pelletier que Coëtanlem reprend à son compte.

En guise de conclusion : de l'utilité des dictionnaires

En couverture du numéro du 10 janvier 1903 de la revue *Le Petit Français illustré* figure une belle gravure en couleur légendée « Fêtes populaires. La veille de la fête des Rois en Bretagne » qui trouve son commentaire dans un article figurant au verso et signé par un certain A. Vibert. Après des considérations générales sur la fête des Rois, le journaliste donne ce qui semble bien un témoignage oculaire direct :

« Voici celle qu'il nous a été donné de voir à Saint-Pol-de-Léon, la veille de la fête des Rois. Un pauvre du pays et deux notables propriétaires de la ville promènent par les rues un cheval dont la tête est ornée de gui et de laurier et portant en selle deux mannequins recouverts de draps blancs ; des enfants et des oisifs suivent le cortège en poussant de grands cris. À chaque seuil, on s'arrête pour recevoir les dons en argent ou en nature, afin

du Nord. Les avatars d'une quête chantée : de "l'eginane" à la "guignolée" », dans *La résistance des marges ; Exploration, transfert et revitalisation des traditions populaires des francophonies d'Europe et d'Amérique, Port-Acadie, revue interdisciplinaire en études acadiennes*, 13-14-15, printemps 2008-printemps 2009, p. 421-446. Anne et Fañch POSTIC, « Entre solidarité communautaire et charité organisée, entre expression identitaire et marketing territorial : guianée, guignolée en Amérique du Nord et hogmanay en écosses », dans *Rabaska, revue d'ethnologie de l'Amérique française*, n° 10, 212, p. 11-27.

66. C'est déjà l'étymologie proposée par Victor HENRY dans son *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*, Rennes, 1900, « Egin », « Eginad », p. 110. « L'expression remonte-t-elle à l'époque où l'année commençait au printemps » se demande l'auteur en note.

que le lendemain les pauvres puissent célébrer gaîment la fête, et à chaque munificence la foule répète la clameur traditionnelle : *Inkinnanné*.

Personne du pays n'a pu nous renseigner sur ce mot, poursuit l'auteur, dont le sens est absolument perdu et qui ne subsiste que par tradition. On n'a pas davantage de renseignements sur la bizarrerie du cortège. Il semble bien que les mannequins à cheval sont une vague allusion au voyage des rois-mages à Bethléem, mais ce n'est qu'une hypothèse. Dans tous les cas, les pauvres n'ont qu'à se louer de cet usage traditionnel, car chacun se pique d'honneur de faire un don aux quêteurs. »

On a tout lieu de penser que le dénommé Vibert, sans doute poussé par le syndrome de la page blanche, bien connu des journalistes, n'est jamais venu à Saint-Pol-de-Léon et qu'il aura tout simplement plagié Pol de Courcy dont nous avons cité le témoignage ci-dessus... Son crime aurait pu être parfait s'il n'avait pas commis une erreur. En effet, il a lu trop vite ou du moins n'a pas compris le passage « deux paniers dits mannequins recouverts d'un drap blanc ». Il a imaginé que ces deux mannequins étaient de simples silhouettes (si elles avaient été trois, le lien avec les Rois mages aurait été parfait !) aux allures quelque peu fantomatiques sous leurs draps blancs dont la gravure rend compte. S'il avait été originaire de la région de Saint-Pol, comme Pol de Courcy, ou s'il avait seulement pris soin de consulter un dictionnaire, il aurait su que « *manekin* », en breton, comme « mannequin » en français signifie aussi panier :

« MANNEQUIN : autre panier généralement d'osier, beaucoup plus haut que long & c large, le plus souvent représentant un cône tronqué dont l'ouverture est la base, qui sert à transporter les fruits & les légumes au marché. Il varie sans fin dans ses diminutions. Lorsqu'il est plus long ou plus large que haut, & qu'il est destiné à être mis de chaque côté d'un cheval ou d'un âne, il se nomme simplement *panier* aux environs de Paris⁶⁷. »

Coëtanlem consacre d'ailleurs une notice au mot « Maniquin⁶⁸ » (ou « Manikin » dans la marge), pluriel « Maniquinou » : Mannequin,

67. *Encyclopédie méthodique*, t. 5, *Agriculture*, par MM. TESSIER, THOUIN et BOSC, Paris, 1813.

68. « C'est ainsi qu'on le prononce dans ces quartiers », précise Coëtanlem.

«Les mannequins se portent sur le dos des portefaix ou sur celui des bêtes de somme.» S'il fait le lien avec le français «mannequin», c'est pour y voir une déformation du breton. À l'article «Man», il évoque les «bidets avec leurs mannequins chargés de légumes, que les voituriers de Roscoff conduisent aux marchés de Morlaix, Brest, Quimper, &c.»

La représentation que propose Vibert, comme celle de la gravure, sont donc erronées. Est-ce ce document qui a influencé le dessin qui, en 1972, dans la revue *O Lo Lé*, illustre «La cavalcade de l'eginane» à Landerneau? Toujours est-il qu'elle représente également des silhouettes à cheval : l'une d'elles porte même un chapeau!

Voilà qui justifie bien l'utilité d'un bon dictionnaire, «Un dictionner mad» pour reprendre l'expression de Grégoire de Rostrenen, et qui, concernant A. Vibert, pourrait illustrer le bien fondé du proverbe breton que l'abbé Cillart de Kerampoul insère dans son *Dictionnaire français-breton du dialecte de Vannes* (1744) au mot «Midi» :

«Proverbe qui apprend que ceux qui ont été à Paris, n'en savent pas quelque-fois plus que les autres :

*Tutt deid à Bariss a huélérr
E' classq creissté de buarzég érr»
[On voit des gens venus de Paris
Chercher midi à quatorze heures]*

Et, pour bien mesurer la somme d'informations que contiennent les différents dictionnaires que nous avons cités, il ne serait sans doute pas vain de mener le même travail de dépouillement que fit Joseph Loth pour celui de Cillart de Kerampoul⁶⁹.

69. Joseph LOTH, «Proverbes, dictons, réflexions et formules médicales de l'abbé Cillart de Kerampoul», *Annales de Bretagne*, tome V, 1889-1890, p. 262-269.

ANNEXES

Article EGHINAT des Dictionnaires de dom Louis Le Pelletier (1752) et de Pierre de Coëtanlem

(la partie ajoutée par Coëtanlem est en italiques)

«EGHINAT, Terme dont on se sert en Léon, pour demander ses Étrennes. Les jeunes garçons de la campagne vont le dernier jour de l'année par les Bourgs, villages et maisons, où après avoir chanté quelques cantiques en l'honneur du Sauveur né de la vierge, ils crient assez haut Ma Eghinat, par trois fois. c'est, je crois représenter les pasteurs auxquels les anges annoncent cette grande nouvelle, exprimée par le mot Evangile mais la Bourgeoisie de Morlaix, non contente de cette simplicité, en a fait comme des bacchanales par l'Excès d'une réjouissance publique, en chantant des chansons profanes, et criant à pleine gorge Eghin-an-eit, le bled germe, répété plusieurs fois, comme le Refrain de leurs chansons. De là vient que cette espèce de fête est nommé l'Eghinat et l'Eghin-an-eit, d'où est venu par altération, l'Aguilanneuf, Aguilanneu, et Aguilanleu, dans les provinces voisines de Bretagne, et ailleurs, même chez les Espagnols, qui disent Aguinaldo, qu'Antoine de Nébrisse⁷⁰, en son Diction. explique par Albricias, straenae, arum, et encore : Albricias por la buena nueva, Strenae, arum Albricias demandar las, Evangelizo, as. c'est justement ce que demandent nos Bretons par Ma Eghinat y ajoutant la nouvelle qu'ils publient, qui est Eghin-an-eit, le Blé germe ; faisant apparemment allusion à ces paroles prophétiques, chantées tous les jours de l'Avent, et qui sont accomplies à la nativité de J. C. : *Aperiatur terra et germinet Salvatorem*. Voilà, si je ne me trompe, l'origine de notre terme vulgaire Aguilanneuf que l'on s'est imaginé venir de ces paroles Lat. *Ad viscum annus novus*, lesquelles ne sont point du Langage des Druides, et ne peuvent signifier la récompense que demande celui qui annonce une bonne nouvelle, mais sont un appel à la cérémonie gauloise de la récolte du gui de chêne. il a été aussi facile de corrompre le Breton que de le diversifier en tant de manières. Les Bas-Normands, selon Ménage, l'ont encore plus déguisé en le faisant presque pur Latin, sçavoir Hoguinanno, quasi *hoc in anno novo*. il faut remarquer que ceux de Morlaix prononcent

70. Antonio Martínez de Calá (1441 (4 ?) - 1522), plus connu comme Antonio de Nebrija (Antonius Nebrissen) est un humaniste et grammairien espagnol. On lui doit des dictionnaires latin-espagnols en 1492 et 1512.

Eguinannée, d'où Ménage a fait Guignanée. Je ne saurois deviner la raison que l'on a dans le pays du Maine, de ne vouloir pas chanter les cantiques vulgaires sur la naissance du Sauveur, qui sont nommés Noels, avant que le bled aît poussé son germe hors de terre, si ce n'est pas la même qui fait que les Bas-Bret chantent après la fête de Noel, d'où vient qu'ils disent aussi Nouellat pour Eghinat, et l'un et l'autre pour demander leurs étrennes.

On dit encore Calannat au même sens, V. ce mot en son Lieu ; mais d'après l'Explication donnée du mot Eghin, dont se dérive Eghinat, celui-ci doit signifier toute la germination, germination complete, pousse totale des pointes ou des Bourgeons, car cette terminaison en at, ou en ad, marque ordinairement la plénitude totale de l'objet dont il s'agit ; c'est ainsi qu'on dit Eur Podat, plein un Pot, Eur Varazat, plein une Baratte, Eur Scudellat, une Ecuellée ou Plein une écuelle, Eun Dournat, une Poignée ou plein la main, &c. il y a donc lieu de croire qu'Eghinat est une pleine germination, un développement parfait de tous les germes qui poussent toutes leurs pointes ; mais ce terme a été défiguré et corrompu par les additions qu'on y a faites. D. P. par Exemple, dit Eghin-ann-eit, le germe du Bled, mais il convient qu'à Morlaix on dit Eguinannée, ou plustot Eghinanai ou Eghinanev, que je crois être pour Eghinat newez, c'est-à-dire nouvelle germination ou (ce qui revient au même) nouvelle Production : il est très vraisemblable que la Réjouissance publique qui se faisait à Morlaix et dans les autres villes de cette province, n'Était que l'imitation ou la commémoration de la cérémonie gauloise que D. P. rappelle dans cet article. Cette cérémonie étoit un acte de Dévotion qui se célébroit périodiquement chaque année pour demander à Dieu une abondante production de gui et de glands de chêne et pour le Remercier de celle qu'il avoit nouvellement fait éclore et qu'ils venoient de cueillir : il en sera encore question au mot Mes, gland, voyez-y. Si dans la suite on substitua le Bled au gland, comme nourriture de meilleure qualité, De tout temps la Reconnaissance engagea les hommes à rendre grâces à dieu des bienfaits dont il étoit l'auteur : le Besoin leur apprit à en réclamer de nouveau. Cette coûtume ne s'abolit pas entièrement, quoique la fête eut changé d'objet. L'Agriculture fit quelques progrès. Le Polythéisme s'Etendit, mais on commença toujours par offrir ses hommages aux dieux et surtout à une certaine Cérés qu'on regardoit comme l'inventrice du Bled :

in primis venerare deos, atque annua magna,

*Sacra refer Cereri, Laetis operatus in herbis,
Extremae sub casum hyemis, jam vere sereno
Virg. Georgic. Lib.2 p.179.*

*Surtout aux dieux des champs présente un pur hommage
Quand l'ombrage au printemps invite au doux sommeil
Lorsque l'air est plus doux, l'horison plus vermeil, &c.
Traduction de l'abbé de Lille. p.33. »⁷¹*

**Article «Eghinat» du dictionnaire manuscrit de dom Louis
Le Pelletier (1716), p. 423-424**

«Eghina, ouEghinat, terme dont on se sert au pais Léon pour demander ses étrennes. Les jeunes garçons vont le dernier jour de l'année par les bourgs, villages et maisons, chantant des cantiques en leur langue sur la Naissance de Notre Seigneur Jesus Christ, et à la fin ils crient fort haut Ma Eghinat, ma Eghinat, ma Eghinat. Il n'y a rien en cela que de pieux, ces jeunes garçons étant ordinairement gardeurs de bétail représentent les pasteurs auxquels les anges annoncerent cette grande nouvelle, exprimée par le mot Evangile mais la simplicité de cette innocente réjouissance étant laissée aux simples, les gens du monde en ont fait une feste toute profane, qui sent plus les Bacchanales qu'une cérémonie chrétienne, laquelle ne garde rien de son premier but que le profit qu'en retire les pauvres, auxquels on donne ce que l'on reçoit pour étrennes en allant par les maisons de la ville. Cette coutume qui s'est abolie en presque toutes les villes, était encore observée à Morlaix il y a peu d'années, et je crois qu'il en reste encore une partie. Ménage en rapporte une description tirée du Mercure Galant de l'an 1683. Et la nomme mal Guignannée, nom corrompu de Eghin-an-eit, ce qui, en Breton, signifie le blé germe, et explique ce que l'on veut dire par Ma Eghinat, qui est comme si on demandoit une récompense pour ce que l'on vient dire pour bonne nouvelle que le blé sort de la terre : car Eghinat vaut autant que si nous disions germée ou germure, et dans un sens un peu détourné, mon prix pour avoir annoncé que le blé germe. Voici la chanson sottre et ridicule que chantent ceux de Morlaix :

Eghin an eit
Toul e ma bros a va zahe
Ur battel kig sal estanke

71. *Les Géorgiques de Virgile avec traduction en vers françois par M. Delille, Genève, 1777.*

Eghin an eit.

Le blé germe
 Ma jupe est percée et ma robe
 Un morceau de lard la boucherait
 Le blé germe.

Cette chanson est encore moins impertinente que plusieurs autres qui se chantent en cette occasion. Or comme leur refrain est toujours Eghin an-eit, on nomme cette feste l'Eghinat et l'Eghinaneit, et par corruption la Guinée ou Guigninée. Je laisse le lecteur à juger si notre mot français vulgaire

Aguilan-neuf, ne viendrait point mieux de Eghinaneit que de ces mots latins [ad viscum,] annus novus, ce qui est pourtant assez bien représenté par Aguilanneuf. Ménage [...] Touraine on prononce Aguilanneu, en Anjou (et dans le Maine) Aguilanleu, les Espagnols Aguinaldo et les Bas-Normands Huguinanno. Ces différences me donnent de voir qu'il y a en tous ces mots quelque corruption et qu'ils viennent du gaulois Eghin-an-eit mal entendu dans la suite des tems et mal prononcé.

Je ne saurois dire si cette pratique des Bas-Bretons vient de plus loin que la Naissance du Sauveur des hommes ; mais je sai que dans le Maine le menu peuple croit devoir chanter des cantiques sur la Nativité (ils les nomment Noël) dès que le blé est sorti de terre en herbe. Cela vient peut-être de l'usage de l'Eglise, qui chante, pendant les 3 ou 4 semaines qui précèdent cette feste, ces paroles du Prophete : Rorate caeli desuper, et nubes pluant iustum : Aperiatur terra et germinet Salvatorem [Isaie Chap 45 v.8]⁷² les quelles paroles ont un sens tout naturel selon la lettre dans le texte Hébreu d'aujourd'hui ; et même selon le Grec des Septante. Ce sens littéral est tel : Donnez vôtre rosée d'en haut Ô cieux, et vous nuées degoute suffisamment : que la terre s'ouvre et fructifie le salut (ou de quoi conserver notre vie). Dieu ne peut mieux exprimer l'ardeur avec laquelle les prophetes et tous les bons Israélites souhaitoient la venue du Messie qui devoit descendre du ciel dans le sein virginal de Marie, et en sortir sans laisser aucune tache ni souillur car le prophete parle comme un homme moribond par la faim causée par la stérile de la terre, à laquelle il prie Dieu de donner la fécondité &c. »

72. « Que les cieux répandent la rosée et que les nuées pleuvent le juste : que s'ouvre la terre et que germe le Sauveur. «Rorate caeli desuper» est l'hymne grégorien par excellence du temps de l'Avent.